

Charte de l'opération Octobre Rose, ma couleur ma santé 2026



Les teinturiers et teinturières s'engagent à ne pas utiliser cette action comme évènement commercial.
Toute vente de produit sera intégralement reversée à des associations de lutte contre le cancer.

Les couleurs utilisées sont issues de produits naturels, plantes, racines ou animaux.
Le plus possible la culture est conduite en agriculture biologique.

L'action est réalisée dans le respect des droits des personnes.
Elle se déroule du 1^{er} au 31 octobre 2026.
Chaque contributeur reste responsable des contenus diffusés sur les réseaux.